

Réf: Dossier 337766

Avis de constitution

SOCIETE « AMR LOGISTIQUES »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON,
ZONE INDUSTRIELLE, EN FACE DE COTIPLAST, Lot 466,
ILOT 55, Section : ZI parcelle : 20, Lot 466, Ilot 55

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 14/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMR LOGISTIQUES »

Objet :

- COMMERCE GENERALE,
- TRANSPORT LOGISTIQUE,
- TRANSPORT DE PRODUITS,
- TRANSPORT DE MARCHANDISES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON,
ZONE INDUSTRIELLE, EN FACE DE COTIPLAST, Lot 466,
ILOT 55, Section : ZI parcelle : 20, Lot 466, Ilot 55

Dirigeant(s) Mlle ANOBLE MANGNIN ROSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10782 du 19/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64473/GTCA/RC/2024 du 19/11/2024

